

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

En traitement de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40  
EDOUARD ROUYER, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 23 Juin 1885

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 3 de ce mois, a nommé M. Charles Monge Vice-Consul de la Principauté à Soussa (Tunisie), en remplacement de M. Alphonse Monge, décédé.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi des Iles-Hawaï notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de S. M. la Reine Emma, veuve de S. M. le Roi Kamehameha IV.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Charles III est entré, le 20 juin, dans la 30<sup>e</sup> année de son règne.

S. A. S. le Prince Héritaire a déjeuné, le 15 de ce mois, au Palais de l'Élysée, avec M. le Président de la République.

S. Exc. M. le Baron de Saint-Priest, Gouverneur Général, arrivé au château de Marchais le 21 de ce mois, en est reparti aujourd'hui pour Paris.

Le Gouvernement Monégasque, toujours soucieux du bien-être de la Principauté, a prescrit les mesures sanitaires qui, l'an dernier, avaient produit, pendant l'été, de si excellents résultats.

Un service de salubrité est organisé pour le lavage, la désinfection des égouts et de tous les endroits dont la propreté peut laisser à désirer. Des ordres sévères sont donnés pour l'enlèvement des immondices sur les voies publiques et la visite des fosses d'aisances. Enfin, le réseau d'égouts entrepris, il y a un an, à Monaco-Ville, se continue activement en ce moment dans la rue des Briques; celui de la Condamine va être également achevé sous peu.

Ainsi se trouveront réalisées, selon le désir du Prince, les grandes améliorations qui, grâce aux excellentes conditions climatiques de notre pays, feront de la Principauté un des endroits les plus sains et les plus fréquentés du littoral méditerranéen.

Depuis quelques jours sont entrepris les travaux de construction d'un nouveau pont de débarquement à l'usine à gaz.

Des scaphandriers dirigés par M. Pitorino, de Marseille, ont commencé la construction d'une des piles. Ce travail, très intéressant, attire de nombreux curieux sur les promenades avoisinant le port.

Jeudi dernier, une fête intime et religieuse réunissait une nombreuse société dans le bel établissement des Ecoles des frères de Monaco, élevé par la munificence de Son Altesse Sérénissime.

Le cercle du Sacré-Cœur de Jésus, fondé par le R. P. Pasquali en 1878, célébrait sa fête annuelle, et M<sup>gr</sup> l'Evêque daignait honorer cette réunion de sa présence.

Sa Grandeur a dit, le matin, dans la chapelle de l'établissement, la sainte messe à l'issue de laquelle eut lieu la communion générale. Le soir, après le salut, notre premier Pasteur a prononcé une touchante allocution sur les mérites et les progrès de l'œuvre du Sacré-Cœur.

Dimanche 21 juin, vers 10 heures du soir, un incendie s'est déclaré au lieu dit Saint-Antoine, commune de la Turbie, à moins d'un kilomètre de la Principauté, dans des baraques en planches servant d'ateliers aux sieurs Bernard Piatti, menuisier, et Vignon, peintre en voitures. Les employés du chemin de fer avec la pompe de la gare, les pompiers de Monaco et ceux de la Condamine, la Compagnie des Gardes, les Carabiniers, arrivés au premier signal, ont pu, malgré le peu d'abondance de l'eau dans ce quartier, se rendre maîtres du feu en une heure, et préserver l'atelier de teinturerie et dégraissage du sieur Eugène Perier, voisin de ces baraques où se trouvait une certaine quantité de pétrole.

Les ateliers des sieurs Piatti et Vignon ont été seuls la proie des flammes. La perte est couverte par une assurance à la C<sup>ie</sup> la France. On ignore la cause du sinistre.

M. le Secrétaire Général, faisant fonctions de Gouverneur Général en l'absence de M. le Baron de Saint-Priest, et M. le Colonel de Sainte-Croix étaient accourus des premiers sur le lieu de l'incendie.

Les habitants du quartier Saint-Antoine se sont félicités du secours que leur ont apporté les autorités de Monaco; le feu pouvait en effet prendre, sans cette rapide intervention, des proportions beaucoup plus considérables.

Un yacht, de plaisance à voiles, le *Magali*, sous pavillon français, venant de Villefranche, avec quatre passagers, est entré dans notre port dimanche soir.

Ce yacht appartient à M. Sallen-Girons, et a quatre hommes d'équipage commandés par le capitaine Pamier. Il s'est rendu hier à Menton.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Menton. — Dimanche 14 juin, entre 4 et 5 heures du soir, au moment où le sieur Agliani Antoine, demeurant rue Ribaud, maison Faraldo, était en promenade avec sa famille, un audacieux voleur s'est introduit dans son appartement.

Après avoir rapidement ouvert la porte de la cuisine à l'aide d'une clef s'adaptant parfaitement à cette serrure, il a pénétré dans les autres pièces où se trouvaient différents bijoux qu'il a emportés, ainsi que de nombreux billets à ordre représentant une valeur d'environ 20,000 francs.

M. le commissaire de police a immédiatement ouvert une enquête, laquelle a, paraît-il, amené la découverte du voleur.

CAUSERIE

Les Présages

De tous temps, les hommes ont vu dans certains faits précédant ou suivant les actes principaux de leur vie, ou les événements historiques, des présages devant servir à les guider sur le sort de leurs entreprises. Sans remonter à l'antiquité, où les augures étaient si fort en faveur qu'on en voyait partout, rappelons que la croyance aux présages a imposé aux Romains la coutume de ne rien dire que d'agréable le premier jour de l'an, et de se faire les uns aux autres des souhaits accompagnés de présents et surtout de miel et autres douceurs. — Sauf le miel, la coutume est restée entière de nos jours.

Le baron de Saint-Amand se plaît, pour la philosophie de ses livres, à faire ressortir le contraste des existences qu'il décrit, et à en montrer la fatalité prévue par les événements.

Citons, au hasard, de ses remarquables livres, quelques anecdotes qui, bien que relatées dans l'histoire, prennent sous la plume de l'aimable écrivain une importance qu'on ne leur aurait pas supposée.

Marie Stuart, à son entrée à Edimbourg, est frappée par la représentation du supplice de Coré, Dathan et Abiron. En s'embarquant à Calais pour l'Ecosse, cette reine malheureuse voit sombrer sous ses yeux un bâtiment dont l'équipage périt en partie dans les flots.

Marie-Antoinette, à son arrivée en France, met le pied dans le pavillon dit d'échange, construit sur la grande île du Rhin. Que représentent les tapisseries qui ornent les parois de ce pavillon? L'histoire de Jason, de Médée et de Créuse, la plus épouvantable tragédie de la mythologie!

Le jour de son entrée à Paris, une catastrophe se produisit à l'occasion des fêtes données pour elle ; le sang coule à flots sur la place qui doit, vingt ans plus tard, recevoir l'échafaud sur lequel monteront la noblesse et le clergé français.

Quel funeste rapprochement entre ces deux souveraines !

On pourrait multiplier à l'infini les exemples des présages dont l'histoire fourmille. Nous nous bornerons à emprunter au baron Imbert de Saint-Amand le récit suivant d'une visite faite au château de Versailles, au lendemain de leur mariage, par l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie.

La veille, à l'Elysée, au moment où elle terminait sa toilette, avant de se rendre aux Tuileries et à Notre-Dame, l'impératrice avait mis autour de son cou un magnifique collier de perles. Une vieille servante espagnole qui était là, n'avait pu s'empêcher de s'écrier : « Ah ! madame, je vous en supplie, ne mettez pas ce collier : j'en ai peur. Rappelez-vous ce qu'on dit chez nous : « Plus on porte de perles le jour de son mariage, plus on verse de larmes le reste de sa vie. » L'impératrice n'en garda pas moins son collier. Mais la parole de la servante l'avait frappée. Elle en écoutait le lointain écho comme le son d'une cloche de malheur. Et songeant aux larmes que versèrent les yeux de Marie-Antoinette, elle se disait que bientôt peut-être ses yeux, à elle aussi, seraient rougis et brûlés par les pleurs. Elle regarda longtemps, avec une curiosité mêlée de respect et d'émotion, les cinq portraits de la reine-martyre, dont deux sont du peintre suédois Roslin, et trois de M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun. L'un de ces portraits est placé dans la chambre de la reine, à l'endroit même où était son alcôve, à gauche, au-dessus de la petite porte par laquelle elle s'échappa, le matin du 6 octobre 1789, pour fuir ses assassins.

Une autre toile, due au pinceau de la même artiste et qui est placée au second étage, représente Marie-Antoinette en 1787, entourée de ses enfants, du premier dauphin, du duc de Normandie, le futur Louis XVII, de madame Royale, la future orpheline du Temple. L'impératrice s'arrête muette et rêveuse devant ce tableau pathétique et rempli de pressentiments.

Tout près de là, il y avait un autre tableau devant lequel l'empereur ne s'arrêta sans doute point, mais qui était un présage peut-être plus significatif encore. Il représente le roi Jérôme, assis à côté de sa femme, la princesse Catherine de Wurtemberg. Le roi et la reine de Westphalie sont sur la terrasse d'un château qui domine un beau parc et d'où l'on aperçoit une cascade analogue à celle de Saint-Cloud.

Ce château, Napoléon III doit un jour l'habiter. C'est sa future prison : Wilhemshöhe !...

Ajoutons une anecdote peut-être peu connue, et qui est pourtant d'une rigoureuse exactitude. Elle terminera cette modeste étude.

On sait que Marie-Thérèse-Charlotte, duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, était née à Versailles en 1778, et avait été mariée, à Mittau, en 1799, à Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois (qui fut depuis Charles X).

Marie-Thérèse reçut, en venant au monde, le titre de madame Royale. Enfermée au Temple avec ses parents après la journée du 10 août, elle ne dut son salut qu'à une proposition de la Convention à la cour de Vienne, de l'échanger contre les conventionnels Bancal, Quinette, Camus et Lamarque, le ministre de la guerre Bernonville, livrés par Dumouriez et arrêtés par l'Autriche, échange qui eut lieu six mois après.

La duchesse d'Angoulême suivit avec une grande fermeté la fortune changeante des Bourbons. C'est d'elle que Napoléon a pu dire que la duchesse était « le seul homme de sa famille ».

Après 1814, elle rentra en France et débarqua à Toulon. Au nombre des fêtes organisées par la marine, figurait le lancement d'une frégate nommée primitivement la *Cérés*, et qu'on avait débaptisée par flatterie pour la duchesse, en l'appelant *Marie-Thérèse*.

La fille de Louis XVI, dont les réjouissances publiques ne dissipaient pas la mortelle tristesse, ne put,

en connaissant ce changement, s'empêcher de s'écrier : « Il suffit que cette frégate s'appelle Marie-Thérèse, pour qu'elle soit toujours malheureuse ! »

Funeste prédiction ! qu'un événement immédiat devait réaliser. Le bâtiment, lancé, ne put glisser sur son berceau et se coucha sur le flanc. Malgré les efforts des ingénieurs, la frégate ne put être, ce jour-là, mise à la mer, et la fête fut manquée.

Nous retrouvons le même navire en 1832 à Anvers. Destiné à changer continuellement de nom, il s'appela *Calypso* depuis deux ans, époque de l'avènement de Louis-Philippe. Or, dans sa croisière aux environs d'Anvers, la *Calypso*, abordée la nuit par un bâtiment anglais, *The Talavera*, fut sur le point de couler ; l'équipage put être recueilli, mais le navire dut être conduit à Chatham pour réparer ses graves avaries.

Qui ne connaît la triste fin du duc d'Orléans, fils du roi Louis-Philippe, mort d'un accident de voiture le 13 juillet 1842, comme il se rendait à Neuilly ? Près de la Porte-Maillet, ses chevaux s'emportèrent ; soit qu'il eût voulu s'élaner à terre, soit qu'il eût été précipité par une secousse, il tomba la tête la première sur le pavé et se cassa la colonne vertébrale. Il expira quelques heures après, chez un épicier voisin du lieu de l'accident.

Ne peut-on rapprocher de cette fin déplorable la catastrophe du Champ de Mars, en juin 1837, lors des fêtes du mariage de ce prince avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwérin, où il y eut une vingtaine de personnes mortes, écrasées ou blessées, la foule s'étant précipitée sur la grille de l'avenue Lamotte-Piquet, seule issue ouverte au public de ce côté ?

En apprenant ces malheurs, la princesse Hélène s'écria : « C'est comme aux fêtes de Louis XVI. Quel affreux présage ! »

H. L.

P. S. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons l'apparition d'un nouveau livre de M. le baron Imbert de Saint-Amand : *Marie-Louise et la décadence de l'Empire*, qui fait suite aux *Beaux Jours de l'impératrice Marie-Louise*, dont nous avons récemment entretenu nos lecteurs.

Édité chez Dentu, avec le soin qu'apporte cet éditeur à toutes ses publications, le volume du baron de Saint-Amand a obtenu immédiatement le plus grand succès, comme tout ce qui porte d'ailleurs la signature de l'éminent auteur des *Femmes de Versailles*. Nous y reviendrons.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

M. Victor Duruy a pris, jeudi, séance à l'Académie française où il succédait à Mignet. Il avait pour parrains MM. Emile Augier et Pasteur, et c'est M<sup>re</sup> Perraud, évêque d'Autun, qui était chargé de lui répondre, M<sup>re</sup> Perraud, son ancien élève au cours d'histoire du collège Henri IV, avec trois autres académiciens actuels : le duc d'Aumale, MM. Emile Augier et Victorien Sardou.

La vie et les travaux de Mignet ne comportaient pas, pour étre loués, de grandes envolées d'éloquence, aussi le discours de M. Duruy n'a-t-il été qu'une consciencieuse et correcte étude qu'il fera meilleur lire que d'entendre. Il est impossible, en effet, d'avoir une voix plus mauvaise, un débit plus sourd et plus monotone que le nouvel immortel. On avait une peine infinie à saisir les phrases de l'orateur et à le suivre dans les développements de son discours. M. Duruy a maintenant soixante-quatorze ans et porte toute sa barbe, blanche comme celle d'un druide. On le sent fatigué moins encore peut-être par le poids des ans que par celui des immenses travaux qu'il a entrepris et menés à bonne fin depuis sa sortie des affaires publiques.

M<sup>re</sup> d'Autun, très vert, très maître de sa parole, s'est montré, dans sa réponse, un orateur de la bonne école académique, et son succès a été très vif. A propos de l'œuvre capitale du récipiendaire, l'*Histoire des Romains*, il a relevé avec beaucoup de vigueur et d'éloquence un point de dissentiment qui le sépare de M. Duruy.

Aux yeux de celui-ci, les nouveaux-venus, c'est-à-dire les chrétiens, ont eu le tort de déranger l'harmonieuse économie de la société, que les ressources du génie antique avaient élevée à un si haut degré de splendeur. L'évêque académicien a réfuté cette opinion avec autant de sens que de chaleur et a terminé son discours par cette période que je vous demande la permission de reproduire, car elle a électrisé la salle et soulevé un tonnerre d'applaudissements.

« Il est vrai, les chrétiens n'ont pas écrit les odes d'Horace, ni rédigé les constitutions d'Ulpian, ni bâti le Capitole. Mais, outre que dans le seul domaine des lettres et des arts ils n'ont rien à redouter d'un parallèle avec les anciens, ils n'ont pas cessé de compatir à ce pleur universel dont les hommes et les choses, tributaires du temps, alimentent le flot intarissable. En dotant le monde de la fille de charité et de la petite sœur des pauvres, ils ont, et au delà, payé la dette de la fraternité humaine et fait leur part dans l'œuvre générale de la civilisation et du progrès.

« Quand vous retourneriez à Rome, Monsieur, pour enrichir votre beau travail des plus récentes conquêtes de l'archéologie, et comme vous l'avez dit si honnêtement dans votre conclusion pour l'«élargir» et le perfectionner, vous rencontrerez quelques-unes de ces infatigables messagères du dévouement et de la consolation. Simples plébéiennes ou patriciennes illustres que n'eussent pas désavouées les plus anciennes familles, la gent *Fabia* ou la gent *Sempronia*, elles vont aux détresses, aux misères, aux délaissements de ce pauvre monde, et elles travaillent sans relâche à mettre dans les âmes et dans les sociétés une paix meilleure que la « paix augustale ».

« Elles passeront près de vous, sous leur manteau de bure, au milieu des ruines imposantes qui, de Romulus à Théodose, redisent l'histoire de la vieille Rome, et elles achèveront de vous réconcilier, monsieur, avec ces premiers disciples de l'Évangile dont elles continuent la tradition. Votre cœur généreux saluera en elles la charité qui, au nom d'une sagesse supérieure à la philosophie des Sénèque et des Marc-Aurèle, se donne jusqu'au sacrifice ; et empruntant à la sibylle virgilienne le cri d'une religieuse émotion, vous direz avec nous : Dieu est là ! *Deus, ecce Deus* ».

Jeudi prochain, il y a scrutin, à l'Académie Française, pour l'élection d'un successeur à Edmond About, mort, comme vous le savez, sans avoir pu prendre séance parmi la docte compagnie. Les candidats en présence sont : MM. Léon Say, Henri de Bornier, Gustave Droz et l'éternel M. Eugène Manuel.

En dépit de tous ces prétendants, il se pourrait que l'élection n'ait pas lieu faute d'une majorité nécessaire se réunissant sur l'un d'eux. On en serait quitte alors pour se retrouver en automne. Il ne sera pourvu que l'année prochaine aux vacances créées à l'Académie par la mort de Victor Hugo et du duc de Noailles. Les postulants ont donc tout le temps devant eux pour préparer leur candidature.

Le Président de la République vient d'être pour la seconde fois grand-père. M<sup>me</sup> Wilson lui a donné une seconde petite-fille qui a reçu le prénom de Jeanne. De nombreuses félicitations ont afflué de tous côtés à l'occasion de cet heureux événement de famille.

Je ne veux pas quitter le palais présidentiel sans noter un petit événement dont il a été le théâtre et qui aura sa place dans le mémorial diplomatique de l'année. Le prince Mavrocordato, accrédité comme ministre de Grèce à Paris depuis 1882, a remis ses lettres de rappel au Président, la Grèce supprimant sa représentation en France comme superflue pour elle en ce temps de télégraphe et de journaux.

Le prince Mavrocordato continuera, d'ailleurs, à résider à Paris, où il compte de la parenté et de nombreuses amitiés.

Le conseil municipal vient de se livrer à une débaptisation générale des rues de Paris, et si le veto administratif donne suite à cette exécution en masse, il n'y aura pas moyen, de longtemps, de se reconnaître dans la capitale et, la perturbation sera grande pour le commerce.

Parmi les voies débaptisées se trouvent le boulevard Haussmann qui s'appellerait boulevard de la Convention ; la rue Bonaparte devenue rue du Luxembourg ; la rue Saint-Dominique, rue Danton ; la rue Saint-Guillaume, rue Wurtz ; la rue Richard Lenoir, rue Delescluze, etc., etc. Bien entendu, les rues Dar-

boy, Deguerry, du Frère-Philippe, de la Sœur-Rosalie sont débaptisées au profit de noms saugrenus. L'édilité s'amuse. Heureusement pour les habitants de la grand'ville, le dernier mot appartient à l'administration qui, espérons-le, saura rire la dernière.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Anvers et l'Exposition universelle

Un Belge, M<sup>r</sup> G. de Molinari, a publié une intéressante étude sur Anvers et sur l'Exposition. Nous en reproduisons les principaux passages :

A 80 kilomètres de son embouchure, l'Escaut conserve une largeur de 500 à 600 mètres, et, à la marée basse; une profondeur de 10 mètres, qui s'accroît encore de 3 ou 4 mètres à la marée haute. Cette magnifique voie naturelle ne pouvait manquer d'être utilisée; les pirates normands allèrent y réparer leurs barques, et autour de leurs chantiers s'éleva une bourgade qui leur emprunta son nom *Antwerpen* (de *aan 't werp*, sur le chantier), dont nous avons fait Anvers. Après la décadence de Bruges, Anvers devint le débouché de la florissante industrie des Flandres. Au seizième siècle, elle ne possédait pas moins de 125,000 habitants, et, d'après Guichardin, on y voyait arriver jusqu'à 2,000 chariots de marchandises par semaine. Les négociants d'Anvers, comme les industriels et les banquiers de Florence, ne se distinguaient pas moins par leur goût pour les arts et les lettres que par leur aptitude aux affaires. Anvers était le foyer d'une Ecole de peinture qui a légué à la postérité les noms de Rubens, de Van Dyck, de Jordaens, pour ne citer que les plus illustres.

En vertu du traité de Munster, l'Escaut demeura fermé à la navigation pendant un siècle et demi, de 1648 à 1795; l'herbe poussa dans les rues d'Anvers, et sa population se réduisit à 40,000 habitants. C'était en vue d'augmenter la prospérité d'Amsterdam, en lui attribuant le monopole du commerce des Pays-Bas, que les Hollandais avaient fait fermer l'Escaut. Mais les Hollandais, à l'abri désormais de la concurrence du grand port flamand, tombèrent dans un mortel engourdissement; et lorsqu'un nouveau et formidable concurrent, l'Angleterre, vint leur disputer la prééminence commerciale et maritime, ils demeurèrent impuissants à lui résister. La Tamise ouverte hérita de l'Escaut fermé, et la décadence d'Amsterdam suivit de près celle d'Anvers. La Révolution française rouvrit l'Escaut, et Napoléon fit creuser les bassins d'Anvers avec l'intention d'en faire un grand port de guerre. C'était, disait-il, un pistolet qu'il voulait diriger sur le cœur de l'Angleterre. Mais les flottes anglaises fermaient hermétiquement l'Escaut en laissant toutefois passer librement la contrebande, et c'est par cette fissure du blocus continental que le commerce rentra à Anvers. Les autorités chargées de faire observer le blocus fermaient les yeux; de plus, comme la chicorée ne remplaçait qu'imparfaitement le café, comme le sucre de betterave ne donnait encore que de vagues promesses, on accorda des licences pour l'introduction des denrées coloniales. Ces licences se payaient, dit-on, très cher à Paris, mais elles n'en rapportaient pas moins de très beaux profits à Anvers. Au retour de la paix, l'Escaut fut admis à profiter du bénéfice des déclarations des puissances en faveur de la liberté de la navigation des fleuves, et à dater de cette époque, sauf une courte interruption provoquée par la révolution de 1830, le commerce d'Anvers n'a pas cessé de se développer.

Grâce à la multiplication des chemins de fer, Anvers devint le grand foyer d'approvisionnement des denrées alimentaires et des matières premières des provinces rhénanes et de la Suisse. Son enceinte fortifiée l'étouffait: c'était une occasion excellente de la supprimer; on se contenta de la reculer de manière à mettre la ville et les installations maritimes à l'abri des projec-

Les bassins étant maintenant insuffisants et les quais trop étroits, la ville et l'Etat s'associèrent pour renouveler et perfectionner, en les agrandissant dans des proportions colossales, les installations maritimes. On creusa toute une série de nouveaux bassins, dont l'un, le bassin du Kattendyck, n'a pas moins de 700 mètres de long sur 100 mètres de large; on élargit les quais en abattant des maisons par centaines; on déplaça même, en transportant pierre par pierre, l'antique porte de l'Escaut, qui gênait la circulation; on construisit au bord du fleuve des magasins à baies ouvertes où les marchandises peuvent être chargées et déchargées avec une grosse économie de temps et de frais, et le long desquels circulent des trains de chemin de fer. Tout cela a coûté cher; on parle de 70 millions, mais c'est l'Etat qui paie! Et en Belgique comme ailleurs, on est généralement convaincu que l'Etat possède des ressources mystérieuses et inépuisables qui lui permettent de dépenser sans compter. L'industrie privée se serait sans aucun doute tirée d'affaire à meilleur marché; peut-être même aurait-elle donné à ses installations un caractère plus pratique quoique moins fastueux; elle aurait construit, par exemple, des élévateurs pour les grains, avant de songer à élever au-dessus des magasins du quai une promenade imitée des jardins suspendus de Babylone; mais on se défie de l'industrie privée. L'industrie privée, c'est l'ennemi! On l'écarte de parti pris, sauf à lui faire honte ensuite de son impuissance, en lui opposant l'exemple de l'Angleterre, où elle construit sans se faire prier les ports et les docks aussi bien que les chemins de fer et les canaux.

L'aspect général est grandiose et pittoresque, mais la ville nouvelle, qui débordé de toutes parts sur l'ancienne et qui finira par la dévorer, ne la vaut pas au point de vue de l'art. Les artistes regretteront les rues tortueuses bordées de maisons aux pignons espagnols, les Vierges en pierre ou en bois peinturlurées aux coins des carrefours, et la lampe qu'y tenait allumée la piété des fidèles, leur douteuse qu'efface aujourd'hui le gaz des réverbères, que l'électricité éteindra bientôt tout à fait. Mais que voulez-vous? Il faut être de son temps.

D'ailleurs, la vaste perspective des quais, interrompue seulement par le vieux Steen, — un château-prison où les amateurs d'antiquités vont rafraîchir leurs rhumatismes en descendant dans les cachots étroits et humides meublés de billots garnis de colliers qui constituaient le matériel du régime pénitentiaire de nos ancêtres, — les grands steamers transatlantiques amarrés le long de l'énorme fleuve, les locomotives fumantes qui leur font pendant, et dans le lointain dégagé de l'entassement des ruelles où circulaient seules les voitures attelées de chiens à langue pendante des laitières, les hauts mâts empanachés de flammes et de drapeaux des navires entassés dans les bassins, au milieu de la plaine verte des prairies des polders, tout ce panorama d'un des grands foyers du commerce du monde, animé par l'activité d'une fourmilière humaine, n'a rien perdu pour avoir été élargi et modernisé.

Désormais à l'aise dans ces installations spacieuses et commodes, la navigation et le commerce ont pris un essor extraordinaire: nous ne citerons que quelques chiffres pour en donner une idée. En 1840, les arrivages du port d'Anvers se bornaient à 4,172 navires et 179,291 tonneaux, se décomposant ainsi: voiliers, 1,052 avec 159,540 tonneaux; steamers, 120 avec 19,751 tonneaux. En 1882, les arrivages se sont élevés à 4,362 navires et 3,788,095 tonneaux, dont 662 voiliers seulement avec 350,904 tonneaux, et 3,700 navires à vapeur avec 3,437,191 tonneaux. Le tonnage moyen par navire a monté de 153 tonneaux à 926. Ces chiffres, malgré l'inconvénient qu'ils ont d'être des chiffres, méritent de retenir un moment l'attention. Ils nous montrent d'abord que la vapeur a décidément supplanté la voile; ensuite, que le temps des petits navires est passé. Le grand et rapide steamer a remplacé la lourde goëlette et le koff, comme le con-

voi de wagons a pris la place du chariot et de la bronette (1).

C'est sur l'emplacement de la vieille citadelle, bâtie par le duc d'Albe, assiégée et prise par l'armée française en 1832, qu'a été installée l'Exposition universelle.

On y voit encore des canons, mais c'est pour la montre, et grâce au ciel, ils sont inoffensifs. Souhaitons qu'ils le soient toujours! Ce palais de l'Exposition universelle est construit en fer et en verre, et il ressemblera à s'y méprendre, quand il sera achevé, au *Cristal Palace* de 1851; quand il sera achevé, car les entrepreneurs ne sont décidément pas pressés: si l'on veut contempler la façade, il faut acheter un journal illustré. Avec sa baie profonde surmontée d'une galerie mauresque au-dessus de laquelle se dressent des statues, gardées par deux chimères et supportant un globe entouré d'un anneau, cette façade sera d'un joli aspect quoiqu'un peu composite; mais pour le moment on n'en voit que la fine armature en fer découpée sur un ciel pluvieux (2).

(A suivre.)

(1) Anvers est devenu, pour l'importance des arrivages, le troisième port de l'Europe occidentale.

Arrivages en 1882 :

Londres,	6,130,027 tonneaux.
Liverpool,	5,165,211 —
Anvers,	3,708,095 —
Hambourg,	3,030,909 —
Amsterdam,	2,549,049 —
Le Havre,	2,206,927 —
Bordeaux,	1,007,000 —
Dunkerque,	950,000 —

(2) Depuis la publication de l'article de M. de Molinari, la grande façade, dont les pluies du mois de mai avaient retardé la décoration, s'achève comme par enchantement. Elle n'appartient à aucun style déterminé; elle donne plutôt l'idée d'un de ces prodigieux monuments indiens où la fantaisie s'allie à la noblesse des lignes. Avec ses proportions gigantesques et dominée par son portique central qui se dresse à 66 mètres, cette construction, qui fait honneur à l'architecte Bordiau, apparaît comme un palais des *Mille et une Nuits*. Les ascenseurs fonctionneront au premier jour. Au sommet de l'édifice, on jouira d'un merveilleux panorama. A l'intérieur des halles tout est en ordre. De vastes salles, décorées de tapisseries et d'objets d'art, sont mises à la disposition de la presse internationale. On y trouve les journaux de tous les pays. Près de là sont établis un bureau des postes et des télégraphes ainsi qu'un bureau de téléphone communiquant avec les principales villes de la Belgique.

Le 28 juin s'ouvrira dans le pavillon de l'horticulture une exposition spéciale de roses cueillies. Tous les pays voisins, la France, l'Angleterre, la Hollande et le grand-duché de Luxembourg, l'Allemagne, prendront part, avec la Belgique, à ce concours, où plusieurs types nouveaux de roses se disputeront le prix de beauté.

N. D. L. R.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M<sup>r</sup> Louis VALENTIN, notaire sise à Monaco, rue du Tribunal, 2

Administration des Domaines de S. A. S. le Prince.

UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAITS publiés en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'Ordonnance du 22 mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>r</sup> Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-huit juin présent mois,

L'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son Receveur, monsieur Antoine Lombard, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, demeurant et domicilié à Monaco,

A acquis de monsieur Edmond Blanc, propriétaire, demeurant à Paris, et de monsieur Constantin-Vincent-Marie, prince Radziwill, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie Blanc, princesse Radziwill, son épouse, demeurant ensemble à Paris, une parcelle de terrain, sise à Monaco, au quartier Saint-Michel, faisant partie du n<sup>o</sup> 166 de la section D du cadastre, et tenant: de l'est, à la route de Menton ou boulevard des Moulins; du midi et du nord,

au restant de la propriété indivise des vendeurs, et de l'ouest, au terrain appartenant à monsieur Edmond Blanc.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de soixante-dix-neuf mille six cent dix-sept francs trente centimes.

Aux termes d'un deuxième contrat reçu le même jour par ledit M<sup>e</sup> Valentin, notaire, l'Administration des Domaines de Son Altesse Sérénissime a acquis de monsieur Edmond Blanc, susnommé : 1<sup>o</sup> Une parcelle de terrain sise au même lieu que la précédente, mêmes numéro et section du cadastre, et tenant : de l'est, à la propriété appartenant indivisément à madame la princesse Radziwill et à monsieur Edmond Blanc; du nord, à la nouvelle route reliant les frontières est et ouest de la Principauté; de l'ouest, à l'ancien chemin de Saint-Michel, et du midi, à une pointe de terrain restant à monsieur Edmond Blanc; 2<sup>o</sup> Et la mitoyenneté de l'ancien chemin de Saint-Michel sur la largeur du terrain cédé.

Cette acquisition a été faite au prix de dix mille quatre-vingts francs.

Aux termes d'un troisième contrat reçu ledit jour par le même notaire, l'Administration des Domaines de Son Altesse Sérénissime a cédé à titre d'échange à madame la princesse Radziwill, susnommée, la portion du raccordement de l'avenue Saint-Michel avec l'hôtel Victoria, et une partie du chemin dit avenue Saint-Michel, les deux formant ensemble une parcelle de terrain située à Monaco, au quartier Saint-Michel, comprise au cadastre dans la section D, et tenant : de l'est à l'autre partie de l'avenue Saint-Michel et à la parcelle cédée par madame la princesse Radziwill; du midi et du nord, aux terrains appartenant à madame la princesse Radziwill, et de l'ouest, à la nouvelle route reliant les frontières est et ouest de la Principauté.

Et monsieur le prince et madame la princesse Radziwill ont cédé, au même titre d'échange, à l'Administration des Domaines de Son Altesse Sérénissime :

1<sup>o</sup> Une parcelle de terrain, sise à Monaco, quartier Saint-Michel, tenant : de l'est, à un terrain appartenant à madame la princesse Radziwill; du midi, à la nouvelle route reliant les frontières est et ouest de la Principauté; de l'ouest et du nord, à la nouvelle avenue Saint-Michel;

2<sup>o</sup> Une autre parcelle de terrain, sise au même lieu, et tenant : de l'est, à l'ancien chemin Saint-Michel; du midi et de l'ouest, aux terrains appartenant à madame la princesse Radziwill, et du nord, à la nouvelle route reliant la frontière est à la frontière ouest de la Principauté;

3<sup>o</sup> Enfin, la mitoyenneté du chemin de Saint-Michel sur la largeur du terrain cédé.

Le tout faisant partie du numéro 160 de la section D du plan cadastral.

Cet échange a été consenti sans aucune soulte.

Les personnes ayant sur les immeubles susdésignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invités à les faire inscrire, dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où les contrats susrelatés vont être immédiatement transcrits.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur ces immeubles, elles devront produire leurs réclamations à l'Administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Pour extraits : L. VALENTIN.

AVIS

Les créanciers de la faillite TARD sont prévenus de nouveau que la vérification des créances se fera dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, le 1<sup>er</sup> juillet prochain, à neuf heures du matin.

En conséquence, ils sont invités à déposer, entre les mains du syndic, si déjà ils ne l'ont fait, leurs titres

accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées.

Monaco, le 22 juin 1885.

P. le Greffier en chef : A. Cioco, C.-G.

AVIS

Un jugement du Tribunal Supérieur, en date du 18 juin 1885, a déclaré le sieur Louis Brosio, tailleur, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture demeure provisoirement fixée audit jour. M. Duranton a été nommé juge-commissaire, et M. Raybaudi, syndic provisoire.

Pour extrait conforme délivré au Greffe à Monaco, le 20 juin 1885.

P. le Greffier en chef : A. Cioco, C.-G.

AVIS

Les créanciers présumés du sieur Louis Brosio, tailleur, demeurant à Monaco, sont invités à se rendre le 1<sup>er</sup> juillet prochain, jour de mercredi, à trois heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur au Palais de Justice à Monaco, à l'effet d'être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination d'un nouveau syndic.

Monaco, le 20 juin 1885.

P. le Greffier en chef : A. Cioco, C.-G.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 juin 1885

Table listing arrivals from various ports including Newcastle, Ventimiglia, Marseille, Menton, Cannes, S<sup>m</sup>-Maxime, Cannes, and Villefranche, with details on ship names and agents.

Départs du 15 au 21 juin 1885

Table listing departures to various ports including Tripoli, Antibes, Nice, Savone, Loano, Cannes, and Villefranche, with details on ship names and destinations.

Sommaire du Moniteur de la Mode du 20 juin 1885 :

TEXTE. — Chronique de la mode, par M<sup>me</sup> Gabrielle d'Est. — Description des toilettes. — Leçons de choses, par G. d'E. — Primeur, poésie, par A. Piedagnel. — La Fête des Neiges, nouvelle, par Zari. — Visites au Salon (IV), par Eusèbe Lucas. — Correspondance. — Manuel du ménage, par Jenny des Martels. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n<sup>o</sup> 2199 : toilettes de ville d'eaux.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un élégant mantelet Manon, dessiné par E. Prival; deux croquis à la plume; une papeterie fermée et ouverte; un rond au crochet et lacet; un entre-deux à la fourche au point natté; une petite serviette à thé; une toilette de promenade vue sous deux aspects; puis cinq toilettes d'enfants.

PRIX D'ABONNEMENT :

Table showing subscription prices for different editions and durations (1 year, 6 months, 3 months).

Le Moniteur de la Mode paraît tous les samedis, chez A. Goubaud, éditeur, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n<sup>o</sup> 29 (20 juin 1885) : Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de K. — Gazette hérauldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Le Fameux Z..., par Bonaventure, dessin de H. — Samedi et Dimanche (fête des fleurs et toilettes du Grand Prix), dessins de H...y et Karl. — Le Salon à vol d'oiseau, par Deuzem, dessins de M<sup>lle</sup> Baskirscheff et de Saint-Pierre. — Pas d'histoire, par Feu Importe. — L'Exposition canine, par C.-G., dessin de M. de Clermont-Gallerande. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Une Clown-woman, dessin de H. Gerbault. — Oh! Mesdames, par O! Monsieur. — Le Casino de Boulogne-sur-Mer. — Courrier des théâtres, par Chiffon. — Chronique financière, par Bonconseil.

NESTOR MOEHR COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo et hôtel de Russie. SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES. COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES. SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX. Soins particuliers de la tête. SCHAMPOING AMÉRICAIN. FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE.

BAZAR MAISON MODÈLE MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire. Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames. — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

Advertisement for QUINA LAROCHE ELIXIR VINEUX, featuring a logo and text: RÉCOMPENSE NATIONALE de 16,600 fr. Grande Médaille d'Or, etc. Fortifiant, apéritif et fébrifuge. Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées. PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR<sup>ies</sup>. MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Large table containing meteorological data for June 16-22, including barometric pressures, air temperatures, humidity, and wind directions.